



Communication Choeur
Vers un Sammartini 2.0.
17 mai 2026

Bonjour à tutti,

Après ce mois d'avril riche en événements, nous avons vécu une période plus calme, propice à la réflexion pour l'avenir de notre Choeur. Il s'est passé beaucoup de choses.

Depuis la décision de devenir indépendants de l'Académie, nous devons entreprendre une série de démarches.

1. Convention avec la Commune

Nous allons demander aux échevins concernés de nous signer une convention d'occupation des locaux de l'école communale pour nos répétitions. Ceci devrait être gratuit. Une manière pour la Commune de reconnaître notre existence. Notre concert avec Estérelenco était l'occasion rêvée de nous faire reconnaître. Par ailleurs, l'académie nous permet de continuer à utiliser le piano. En revanche, nous pouvons continuer à participer à l'un ou l'autre de leur projets.

2. Association de fait / ASBL

Actuellement, notre Choeur est une « association de fait ». Nous ne sommes soumis à aucun contrôle légal, mais nous n'avons aucune marge de manœuvre officielle. Jusqu'ici, c'était suffisant, mais les contraintes légales se resserrent et pour continuer à fonctionner, nous devons nous constituer en ASBL. Cela nous permettra en premier lieu de pouvoir rester propriétaires des avoirs de notre compte actuel intitulé "Choeur de l'Académie" en un compte propre "Choeur Sammartini ASBL".

Pour créer une ASBL, une série de manœuvres juridiques doivent être effectuées. Le fonctionnement de notre choeur va devenir plus transparent. Jusqu'ici, il n'était pas obscur, mais chaque choriste sera plus directement impliqué par la gestion à long terme.

A cette fin, nous préparons deux documents.

- Des statuts,
- Un règlement d'ordre intérieur.

Ces documents précisent les « règles du jeu » : But de l'asbl, caractère non-lucratif, admission, démission des membres, tenue d'une Assemblée générale (AG), diffusion des comptes et budgets, approbation par tous les membres, gestion par un Organe d'Administration (OA), l'actuel Conseil de Choeur...

Ceux qui souhaitent participer à l'élaboration de ces documents peuvent se manifester. Je leur enverrai volontiers une copie. Si quelqu'un connaît un juriste, merci de nous le communiquer, nous avons besoin d'un œil exercé.

Nous gérerons nous-mêmes nos comptes : les bénéfices de nos concerts mais aussi nos dépenses comme le paiements de notre cheffe et notre pianiste. La cotisation servira à cela. D'après nos calculs, le montant ne devrait pas beaucoup changer.

Tout ceci peut vous paraître inutilement compliqué, mais c'est légal et raisonnable. Nous devrions pouvoir réaliser toutes ces opérations d'ici le 18 juin. Ce soir-là, nous pourrions organiser notre première AG et valider toute la procédure.

Nous sommes à un tournant important vers un avenir très prometteur. Le Requiem ;-)) que nous allons chanter devrait mettre le *Sammartini 2.0.* sur orbite ! Pour réussir tout cela, nous devons former une équipe solidaire et efficace. Chacun est invité à s'impliquer pour notre réussite commune et notre plaisir à chacun.

3. Les projets d'ici fin juin

Klaudia nous a envoyé les infos du programme musical pour la prochaine année (scolaire).

Nous démarrons ce jeudi. Les partitions de *Ein deutsche Requiem* de J. Brahms ont été commandées. J'ai du renvoyer le colis à l'expéditeur. Il contenait 60 exemplaires du... *Magnificat* de Vivaldi. :-)

L'éditeur Carus a reconnu son erreur. Ils ont préparé un nouvel envoi. Espérons qu'il arrive à temps avec les bonnes partitions. S'il est en retard, j'imprimerai une version provisoire.

N'oublions pas qu'une quinzaine de Sammartiniens partiront fin juin à Saint-Raphaël. Il est toujours possible de se joindre à nous. Nous n'y chanterons que le répertoire des français et la partie commune.

Compositeur	Opus	Extrait
Amilcare Ponchielli	Gioconda	Feste pane
George Gershwin	Porgy and Bess	Two songs
L Plamodon & R Cacciante	Notre Dame de Paris	Ave Maria païen
Alexandre Borodine	Le Prince Igor	Danses polovtsiennes
Pietro Mascagni	Cavalleria Rusticana	Extrait
Ennio Morricone	La Califfa	Extrait
Jacques Offenbach	Contes d'Hoffman	Barcarola
Ennio Morricone	Mission	Extrait
Giuseppe Verdi	Nabucco	Choeur des esclaves
Giuseppe Verdi	Il Trovatore	Choeur des Gitans

Les 5 derniers sont connus. Klaudia nous aidera à déchiffrer les 5 premiers. Vous recevrez les partitions jeudi.

4. L'AG et le souper festif

Si le travail administratif avance comme nous l'espérons, le 18 juin nous nous retrouvons à 19h pour notre première Assemblée générale.

A 20h, nous aurons notre souper festif. Ce sera sans doute une formule « auberge espagnole ». Les détails suivront.

A jeudi.

Gérard